5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis, »

REFERENTIEL D'ACTIVITES

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

Bloc 1 - Définition, conception et création de la maquette du projet client.

A1 – Détermination de la demande du client.

- Détection des besoins du client et des fonctionnalités liées au projet.
- Identification des ressources et appréciation des limites de l'intervention.

A2 - Formalisation la demande.

- Proposition de solutions technologiques adaptées à la commande du client.
- -Définition d'une stratégie UX design.
- Planification du projet.
- Elaboration d'un budget prévisionnel.
- · Constitution de l'équipe « projet » en identifiant les compétences nécessaires.

REFERENTIEL DE COMPETENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

- Construire une enquête d'entretien avec le client dans le but de cerner le projet dans sa globalité.
- Analyser la demande, les instructions ou le cahier des charges pour définir les objectifs du projet.
- Evaluer la faisabilité du projet afin de déterminer les moyens nécessaires à sa réalisation (technologies, compétences des équipes, budget...).
- Proposer au client la réponse la plus adaptée, construire un argumentaire sur les différentes solutions pour répondre le plus précisément au cahier des charges.
- Etudier et prendre en compte le besoin utilisateur afin d'optimiser le rendu final du projet.
- Planifier le projet et ses phases en utilisant une méthode de gestion de projet dans le but de garantir un délai de livraison.
- Organiser et animer les réunions de lancement du projet afin de coordonner les équipes (designer(s), intégrateur(s), développeur(s)...

REFERENTIEL D'EVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

Partie 1:

Entretien oral préparé sur la base d'un scénario écrit. Rédaction d'une proposition commerciale.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Objectifs:

Tester la compétence du candidat sur sa capacité d'auditer un client, de se projeter dans une relation suivie avec lui et d'établir l'offre commerciale. Durée: Entretien oral: (45 minutes). Réalisation d'un devis (estimatif et planification du projet), (120 minutes).

Documents mis à disposition :

- Document publicitaire d'entreprise, photos, textes, films, ancien site de l'entreprise à refondre.
- Exposé des problématiques du client.

Notation: Note sur 10.

CRITÈRES D'ÉVALUATION CRITERES D'APPRECIATION

- Une méthodologie de conduite d'entretien est suivie.
- Des questions sur l'entreprise, sur sa culture, son histoire, ses projets...sont posées.
- Les objectifs stratégiques sont compris.
- La demande et objectifs du client sont synthétisés.
- Des solutions (techniques, visuels...) sont proposées au client.
- Les possibilités de prestations en terme de suivi de projet / client sont énoncées.
- La proposition commerciale et le devis sont cohérents avec le projet (d'innovation, sur le budget, sur les tendances du design à retenir...)
- La décomposition de la planification du projet est rationnelle.

Barème de notation Indicateurs de réussite :

Très convenable : (7 à 10).

Convenable: (5 à 6). Insuffisant: (2 à 4).

Très insuffisant : (<2/10).

A3 – Conception de l'architecture Front-end.

- Création de l'architecture et de l'arborescence du site.
- Identification des fonctionnalités et de l'ergonomie du site (UX design).
- Agrégation et organisation de l'information à inclure sur le site.

A4 : Conception de la maquette.

- Conception ergonomique (zoning, wireframe (maquette fonctionnelle) et prototype).
- Création de l'habillage graphique (Moodboard, style tiles, mockup).
- Optimisation de l'interaction des utilisateurs avec le produit (UI design).
- Identification d'une stratégie de référencement.

- Choisir la méthode de conception et définir l'architecture de l'application web pour organiser la mise en œuvre du site web.
- Formaliser l'arborescence et la scénariser afin de la modifier et de la partager avec le client.
- -Hiérarchiser un système de navigation optimal, convivial qui facilite l'expérience utilisateur.
- Proposer une édition web dans le cadre de la législation, des normes et des usages.
- Organiser l'information à l'aide des indices visuels et universellement reconnaissables en appliquant les techniques UI Design, pour optimiser l'expérience utilisateur.
- Optimiser un dispositif de navigation efficace en catégories et sous-catégories afin d'organiser le contenu texte pour certains mots-clés, faire ressortir les éléments du texte et services et produits.
- Définir une approche fonctionnelle et stratégique pour repositionner les attentes liées aux actions de référencement.

Partie 2:

A partir d'une demande exprimée dans un cas pratique, le candidat devra proposer une maquette de site avec son arborescence.

Objectifs:

Evaluer le candidat sur le design graphique, le concept, l'ergonomie ainsi que sur la façon de se démarquer.

Lieu: AP Formation.

Durée: 7 heures.

Documents mis à disposition :

- L'expression de la demande du client.
- Exposé des problématiques du client.
 (cahier des charges).

Notation: Note sur 10.

CRITERES D'APPRECIATION

- Le contenu est ordonné, regroupé et sectorisé.
- L'architecture de l'information découle du modèle marketing, de la stratégie de produit et surtout de l'expérience de l'utilisateur.
- La charte graphique proposée est conforme à l'identité du site.
- La maquette réalisée tient compte des nouvelles tendances.
- Les composants types des pages modèles et leurs interactions sont réalisés.
- Le design proposé fait preuve d'originalité.
- Les techniques de création graphique sont maitrisées.

SEUILS REQUIS ou Barème de notation

Très convenable : (7 à 10). Convenable : (5 à 6). Insuffisant : (2 à 4). Très insuffisant : (<2/10).

Bloc 2 – Réalisation, déploiement et suivi du projet.

A1 - Gestion des données.

- Compilation des textes, éléments vidéos, sons...
- Paramétrage du système de gestion du contenu (CMS).

A2 - Réalisation front et back-end du site web ou e-commerce.

- Fabrication de l'architecture du site, intégration des pages et des divers composants du site.
- Conception de l'interactivité et des contenus spécifiques (animations, blogs, ...).
- Programmation et intégration des scripts pour construire des pages dynamiques.
- Promotion du site, création du référencement naturel, payant et des réseaux sociaux.

A3 – Déploiement.

- Validation des tests de : performance, charge, sécurité, d'ergonomie, de code, d'intégration, responsive...
- Installation/paramétrage serveur.
- Rédaction d'un document technique.

A4 - Supervision du projet.

- Gestion de l'interface avec les administrateurs du serveur.
- Assistance pour la mise à jour et l'amélioration du site.
- Formation des acteurs intervenant sur les contenus.

- Organiser des circuits pour le recueil et la validation des informations afin de certifier les données retenues.
- Choisir les logiciels et langages adéquats d'infographie, de CMS, d'interactivité, de vidéo, de référencement pour utiliser la technologie la plus adaptée au projet.
- Intégrer les pages web en prenant en compte leurs adaptations en fonctions des matériels (responsive Design) pour respecter les normes et standards de l'Internet et du multimédia.
- Intégrer des contraintes et règles liées à la sécurité du site web ou e-commerce afin de garantir l'intégrité des données.
- Coder les pages web client/serveurs en fonction des contraintes exposées.
- Optimiser le référencement du site, seo, sea, smo pour assurer la meilleure visibilité sur l'ensemble des médias.
- Elaborer et exécuter des procédures de tests pour garantir la conformité avec les exigences de conception.
- Transmettre un certain nombre de savoir-faire en adaptant ses explications à l'équipe du projet dans le but d'harmoniser les méthodes de travail.
- Conduire le projet au quotidien dans ses différentes dimensions (humaine, économique, délais, qualité) pour permettre une livraison conforme.
- Accompagner les contributeurs dans la mise à jour du site et sur l'évolution des fonctionnalités avec la finalité de les rendre autonomes.

Définition:

A partir d'une maquette de site représentant différents niveaux de pages le candidat devra réaliser l'intégration des principales fonctionnalités de ce site.

Objectifs:

Evaluer la capacité des candidats à rendre un travail finalisé avec une contrainte de temps.

Vérifier les connaissances et la maîtrise technique.

Lieu: AP Formation.

<u>Durée</u>: 7 heures.

<u>Documents mis à disposition :</u>
Cahier des charges, Photos,
docs papiers, rush vidéo,
logiciels, logo sur papier, fiches
produits.

Notation: Note sur 20.

CRITERES D'APPRECIATION

- Le chemin de fer (l'architecture) est conforme à celui décrit dans le cahier des charges.
- Le site est compatible avec les normes de codage du w3c.
- L'accessibilité du site est respectée (responsive design).
- Les animations et le dispositif de navigation sont fonctionnels
- Les liens (internes et externes) sont valides et actifs.
- Les scripts et modules de pages dynamiques sont exempts d'erreurs
- Les outils de création multimédia, des langages web sont maîtrisés.
- L'évolutivité de la production est prévue.

<u>SEUILS REQUIS ou Barème de notation</u>

Très convenable : (15 à 20). Convenable : (10 à 14). Insuffisant : (7 à 9). Très insuffisant : (<6/20).

Bloc 3 – Gestion organisationnelle et commerciale du projet.

A1 - Gestion de projet.

- Détermination des besoins en ressources humaines.
- Constitution d'une équipe.
- Elaboration, suivi et évaluation de budget.
- Vérification des plannings.
- Détermination de l'organisation et suivi administratif.

A2 - Gestion commerciale.

- Détermination de la position stratégique des produits.
- Mise en place d'une stratégie de promotion.
- Réalisation du plan de prospection commerciale.

- Organiser le pilotage à travers la coordination des activités afin d'optimiser la productivité des équipes.
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes pour respecter les délais.
- Veiller à la réactivité et à la qualité des services rendus au client en tenant compte de la charge de travail de l'équipe.
- Evaluer les performances des membres de l'équipe afin d'améliorer le process de production.
- Impulser et conduire les changements permettant d'inscrire l'entreprise dans une dynamique de développement (de son offre de service).
- Veiller à développer les compétences des membres de l'équipe et leurs performances collectives et individuelles.
- Mettre en œuvre les méthodes et les démarches d'élaboration des coûts, de la gestion budgétaire afin de respecter les contraintes du client.
- Analyser le marché et positionner les produits afin d'être en adéquation avec la cible marketing.
- Concevoir et réaliser des outils de promotion pour renforcer l'image de marque.
- Générer des prospects.
- Définir un argumentaire afin de faciliter la mise en œuvre de la ligne éditoriale liée au projet.
- Mettre en avant les points forts de l'entreprise pour faciliter la mise en œuvre commerciale du projet.

Définition:

Entretien oral sur un mémoire de fin d'étude, basé sur un projet de développement de service, de produit ou de webapplication défini. Le candidat montrera les différentes étapes du suivi du projet et les actions commerciales envisagées.

Objectifs:

Evaluer les capacités de gestion de projet et de mise en place d'une stratégie commerciale.

Lieu: AP Formation.

<u>Durée</u>:

1 heure en fin de formation.

Notation: Note sur 20.

CRITERES D'APPRECIATION

- Le management de projet est bien organisé étayé d'outils, d'une méthode et d'un compte rendu pertinent.
- Une offre marketing 4P (Produit, Prix, Place (distribution), Promotion (communication)) est mise en place.
- Une stratégie et une planification commerciale sont proposées.
- Les tableaux de bord de gestion sont créés.
- Les avantages concurrentiels sont mis en avant sur les plaquettes.

SEUILS REQUIS ou Barème de notation

Très convenable : (15 à 20). Convenable : (10 à 14). Insuffisant : (7 à 9). Très insuffisant : (<6/20).

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle